

LICENCE PROFESSIONNELLE

Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - Contribution à une analyse des besoins et des attentes d'une structure en matière de systèmes d'information géographique. (SIG). - Contribution à identifier, rechercher et collecter des données et informations nécessaires à la réponse aux besoins. - Contribution à concevoir et mettre en place d'une solution technique et d'une organisation pour répondre aux besoins systèmes d'Information géographique (SIG). - Conception des bases de données locales ou en ligne (cartographie en ligne) établies à partir d'un référentiel géographique de bonne qualité. - Utilisation des nouvelles infrastructures de données spatiales (infrastructure de données spatiales, catalogue de données,) pour l'acquisition et la mise à jour des données et des méta-données. 	<p><i>Compétences transversales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe - Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation - Développer une argumentation avec esprit critique - Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère - Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs - Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles 	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - Participation à la mise en place, à la gestion et à l'aménagement de territoires au moyen de systèmes d'Information géographique (SIG). - Réalisation des analyses des données géographiques et des restitutions cartographiques et diffusion des résultats. - Acquisition d'information géographique par télédétection (optique, thermique, radar, hyperfréquence) et traitement d'images, en veillant à assurer leur accessibilité et sécurité. - Programmation dans différents langages informatiques (langages de programmation polyvalents et langage de développement web) et développement d'applications (composants logiciels). - Activité de veille et de communication sur les solutions techniques en matière de topographie, cartographie et SIG. 	<p><i>Compétences spécifiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser les besoins et les attentes d'une structure en matière de data, de visualisation des données, de SIG dans différents domaines et champs professionnels (environnement, urbanisme, agriculture, réseau, sécurité civile, aménagement...). - Identifier et faire dialoguer les différentes parties prenantes pour faire émerger les besoins et attentes. - Collecter des données et des informations pour répondre aux besoins. - Le cas échéant, identifier les techniques d'acquisition, d'intégration, de saisie et de mise à jour des données existantes pour répondre aux besoins et attentes. - Proposer une offre en matière de données géographiques et de visualisation des données, adaptées aux besoins en fonction des aspects réglementaires liées à l'accès et à l'acquisition et mise à jour de ces différentes données (bases de données, Global Navigation Satellite System-GNSS terrain, imagerie spatiale...). - Structurer et implanter une base de données géographiques en utilisant de manière avancée les outils (logiciels SIG et logiciels de traitements de données 2D et 3D) et différents langages de programmation et de développement web. - Développer des outils pour réaliser des analyses des données géographiques (techniques raster et vecteur ; techniques de topographie et de GNSS). - Développer des outils pour réaliser des restitutions cartographiques (techniques de télédétection et de restitution cartographique à haute résolution). - Développer ces différents outils et ces solutions techniques dans une organisation en mode projet. - Diagnostiquer et proposer des techniques de stockage des données en veillant à la protection des données et en cohérence avec les moyens de la structure. - Contribuer à la diffusion de données géographiques sur des plateformes web (cartographie en ligne, langages de développement web). - Assurer une activité de veille sur les outils techniques et les aspects réglementaires, notamment le cycle de la donnée (création/collecte, traitement, analyse, stockage, accessibilité et sécurité des données). 	

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer une veille sur les aspects réglementaires ayant trait à la data (RGPD). - Rédiger des rapports et des notes d'information pour les différentes parties prenantes. <p><i>Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.</i></p>	